

L'Avenir

— DE LYON —

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



ANNONCES :

Assurances...
Publicité...
Chèques...
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal
10, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

20, Cours de la Liberté, 20
LYON

ABONNEMENTS :

Paris et départ...
France...
Etranger...
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

FOUILLOUX

Vice-Président
du Conseil Général du Rhône
Maire de St-Cyr-au-Mont-d'Or
Candidat élu par les Délégués cantonaux
du département du Rhône, à la réunion

NOS SURPRISES

Je reconnais avoir reçu du journal
l'Avenir de Lyon, par suite de la con-
vocation trouvée dans mon journal,
la somme de dix francs.

Isidore KEIL, comptable,
place du Pont.

Ceux de nos lecteurs qui trouvent des
convocations à l'intérieur du journal,
sont priés de se présenter de suite, rue
Quatre-Chapeaux, 11.

LA PAIX EUROPÉENNE

La politique transcendante est à
l'ordre du jour. Le fameux équilibre
européen, si bien assuré par le trium-
vir impérial de Skiernewich, danse
aujourd'hui son premier entrechat de
chahut macabre.

Après le rasement de la Bastille, les
patriotes révolutionnaires placèrent
sur l'emplacement du célèbre monu-
ment de tortures un gigantesque écri-
teau sur lequel le peuple lisait : « Ici
l'on danse ».

Après l'orgie impériale de Skier-
newich, les trois godelureaux couron-
nés qui président à la fortune des su-
jets Prussiens, Autrichiens et Russes
proclamèrent, entre deux hoquets de
saoulographie, que la paix univeselle
était désormais assurée. Et les trois
canibales firent placer sur le lieu de
leur impérial festin, un immense
écriteau sur lequel l'Europe ravie
pouvait lire : « Ici l'on danse ».

A partir de ce jour, une véritable
danse de Saint-Guy agite l'Europe ; la
paix est tellement assurée que toutes
les frontières sont gardées, tous les
arsenaux sont envahis par une cohue
d'ouvriers, tous les diplomates s'é-
pient, se mouchardent, écoutent aux
portes comme barbiers qui ont mis le
temps et la bonne volonté à apprendre
leur vilain petit métier d'espions poli-
tiques. Et les rois, très unis contre la
République, se regardent entre eux
en véritables chiens de faïence. C'est
aujourd'hui le boule-dogue contre le
terre-neuve, le lion contre l'éléphant.
La boa britannique veut, l'insatiable,

dévorant l'Egypte qu'il bombardait
naguère à coup de banknotes. L'Italie,
qui veut faire reluire son blason, con-
voite Tripoli, comme le chat convoite
le rat. L'Autriche, avide de s'agrandir,
de reprendre la laine que ses voisins
lui ont arrachée sur le dos, arme avec
une fièvre absorbante. Le colosse
moscovite grince des dents et fourbit
les lances de ses cosaques. Le Portu-
gal, l'Espagne, la Belgique et la Hol-
lande, toutes ces monarchies se sont
lancées dans le tourbillon échevelé
des grandes luttes et des grands appé-
tits. La voracité monarchique a les
dents longues et le ventre creux.

Et voilà comment la paix européenne
s'affirme. O peuple, assisteras-tu im-
passible et froid au carnage qui se
prépare, à cette odieuse boucherie qui
lève sur l'humanité sa massue fraticide
et qui menace de tout écraser sous le
poids de sa brutalité dévorante. Les
rois s'agitent et se menacent, mais ils
sont dévorés par la fièvre de la peur,
par la peur du socialisme qui gronde
aujourd'hui pour triompher demain.

Les insomnies de Bismarck ont sou-
vent empêché le monde de dormir :
celles de Gladstone ne doivent pas le
rassurer davantage. C'est pourquoi le
peuple doit veiller, et veiller d'une fa-
çon vigilante. Jamais l'anxiété publi-
que n'a été plus manifeste autour de
cette agitation des questions extérieu-
res.

Voici ce que dit à ce sujet la *Nou-
velle Revue*, un organe des bons sa-
lons, et qui, certes, ne passe pas pour
être anarchiste :

« En Europe même, la politique
nouvelle s'affirme avec éclat aux dé-
pens de tous les voisins de l'Allema-
gne. C'est un véritable mouvement,
une fièvre de colonisation qui s'empare
de l'empire allemand. Ses journaux
officiels annoncent avec grand fracas
que sa flotte a pris possession du nord
de la Nouvelle-Guinée. »

Si l'élément socialiste ne croise pas
la baïonnette à cet envahissement de
la force sur le droit, de grands évène-
ments menacent l'Europe.

Avant peu l'Occident et l'Orient se-
ront aux prises, et ce braule sera ter-
rible pour l'humanité, toujours prête
à se sacrifier à l'égoïsme dévorant des
rois.

L'éléphant et la baleine peuvent
évoluer chacun dans leur sens respec-
tif ; le peuple, de son côté, doit multi-
plier ses forces, unir son faisceau de
résistance, s'arc-bouter contre la ty-
rannie et se ruer en masse contre le
despotisme des royautes de tout pays.

Les empereurs trichent sur l'échi-
quier européen, le peuple doit, dans
l'intérêt de l'humanité, balayer les
grecs qui veulent faire banco en fai-
sant sauter la coupe.

La tête d'un roi pèse peu dans la

balance populaire ; il y a près de cent
ans, le peuple français prouvait au
prince de Brunswick que quatorze ar-
mées coalisées ne sauraient l'intimi-
der. Il le lui prouva en jetant, comme
cartel, la tête de Capet à la figure des
coalisés de l'Europe.

J.-B.-A. PAGES.

DÉPÊCHES DE NUIT

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Au Tonkin

On mande d'Hanoi, 18 janvier :
Toutes les troupes et le matériel de
guerre sont débarqués. Les hommes ont
commencé leur marche en avant vers Bac-
Ninh et Phu-Lang, d'où ils rejoindront la
colonne de Négrier.

Le général Brière de l'Isle est occupé à
l'envoi des renforts et des approvisionne-
ments, les troupes suivent les rives du
Loch-Nan, accompagnées par une canon-
nière et un bateau portant les provisions.

Le général de Négrier est à Chu, atten-
dant les renforts ; il se mettra en marche
sur Lang-Son aussitôt qu'il les aura reçus.
Les troupes sont dans un camp retranché
couvert par une forteresse que les Chinois
avaient abandonnée dans le dernier combat.
Il est probable que Chu, limite de la na-
vigation sur le Loch-Nan, sera relié à
Langson par une voie ferrée. La distance
de ces deux points est de 44 milles.

Les renforts

Le général Lewal s'occupe activement de
l'expédition de Chine et prend toutes les
dispositions nécessaires pour que tout soit
terminé au plus tôt.

Le général Brière de l'Isle faisant actuel-
lement des préparatifs pour marcher bien-
tôt en avant, on pense rester quelques jours
sans nouvelles directes d'Hanoi.

Par décision présidentielle du 19 janvier,
rendue sur la proposition du ministre de la
marine et des colonies. M. le capitaine de
la Bonnière de Beaumont, commandant
de la marine au Tonkin, a été nommé, avec
le titre de chef de division, au commande-
ment de la division navale du Tonkin.

Alger, 20 janvier.

Les vapeurs *Bearn*, ayant embarqué 1,294
hommes, et la *Provence*, avec 1,340 hom-
mes, sont partis pour le Tonkin.

Le vapeur *Cachar*, provenant de Toulon,
ayant à bord 799 hommes, est arrivé. Il
prend à Alger 52 militaires à destination
d'Hatphong.

L'île de Quelpaert

Parlant de l'intention que le gouverne-
ment russe aurait de s'emparer de l'île de
Quelpaert, située au sud-est de la Corée,
le journal russe *Novosti* s'exprime de la
manière suivante :

« Il nous semble que la Russie ne doit
pas hésiter à prendre possession de cette
île. D'abord, cette mesure n'exigera pas
de dépenses, et nous pourrions arborer le
pavillon russe à Quelpaert sans faire au-
cun sacrifice. Ensuite, il nous sera possi-
ble de nous établir dans l'île d'une façon
définitive et d'en faire une station sûre
pour notre flotte de l'Océan pacifique
sans grever beaucoup notre budget.

« Il faut que nous nous emparions de
l'île immédiatement, sans attendre qu'une
autre nation nous devance et prenne elle-

même possession de cette position navale,
dont notre flotte de l'Extrême-Orient a un
si grand besoin et qui peut augmenter à
un si haut degré notre puissance dans
l'Océan Pacifique ».

La neutralité anglaise

On annonce de source officielle que des
instructions spéciales ont été envoyées
aux gouverneurs de l'Extrême-Orient,
leur prescrivant la manière de mettre en
vigueur les articles du *Foreign-Enlist-
ment-Act* pendant les hostilités de la
France contre la Chine.

Cette loi interdit l'équipement et la ré-
paration des navires belligérants dans les
ports anglais.

Les armes des Chinois

Le bruit court ce soir que la Chine se
prévaut de l'absence de déclaration de
guerre pour importer des munitions de
toutes les parties du monde. Cette acti-
vité donne même lieu, paraît-il, à une cu-
rieuse confusion. Certains régiments, ar-
més de carabines Sinders, reçoivent des
cartouches Remington dont ils ne peu-
vent naturellement faire usage, et, à côté
de soldats armés de fusils modernes,
d'autres ont entre les mains de vieux
mousquets et des fusils à pierre.

Il est probable que, grâce à cette con-
fusion, les Chinois se feront beaucoup
coup plus de mal à eux-mêmes qu'à leurs
ennemis.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis, mardi ma-
tin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Ju-
les Grévy.

M. Waldeck-Roussoau, ministre de l'inté-
rieur, actuellement à Vilhoin, n'assistait
pas à la réunion.

La délibération a principalement porté
sur la question du rattachement des colo-
nies au ministère du commerce. Cédant aux
instances de ses collègues, l'amiral Peyron
aurait consenti à ajourner sa retraite.

Par contre, la publication du décret de
rattachement serait retardée jusqu'à la fin
des opérations militaires au Tonkin.

On a fait observer à l'amiral Peyron qu'il
avait toujours été d'avis que la direction
des opérations dans l'Extrême-Orient de-
vait revenir de droit au ministre de la
guerre ; et que par suite il ne saurait justi-
fier sa démission par le transfert de cette
direction du ministère de la marine au mi-
nistère de la guerre.

M. Jules Ferry, président du conseil, a
mis ses collègues au courant des négocia-
tions engagées au sujet des affaires d'E-
gypte.

M. Tirard, ministre des finances, a de
nouveau entretenu le conseil du projet de
budget pour l'exercice 1886.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, ce
projet ne comportera ni emprunt, ni taxe
nouvelle. Il sera établi en prenant pour ba-
ses les chiffres adoptés par la commission
du budget relativement au budget de
1885.

En ce qui concerne le budget sur res-
sources extraordinaires, il ne dépassera pas
180 et 190 millions. Il sera alimenté, comme
celui de 1885, par une émission de bons à
court terme.

La séance du conseil n'a duré qu'une
heure et quart.

Exposition de 1889

M. Antonin Proust, président de la com-
mission de l'Exposition, a conféré assez
longuement avec le général Lewal, mini-
stre de la guerre, à propos de la construc-
tion à titre permanent des deux principaux
pavillons de l'Exposition universelle aux

deux angles du Champ de Mars faisant face à la Seine.

On assure que la question peut être considérée comme résolue.

A l'Élysée

Le président de la République a reçu M. des Michels, ambassadeur de la République française en Espagne, et le nouvel évêque de Langres, M. Larue.

Les sous-préfets

Par décret présidentiel :

M. Lépine, sous-préfet de Fontainebleau, est nommé préfet de l'Indre, en remplacement de M. Peaudecerf, démissionnaire.

M. Dornois, sous-préfet d'Etampes, est nommé sous-préfet de Fontainebleau.

M. Maitrot de Varenne, sous-préfet de Clermont, est nommé sous-préfet d'Etampes.

M. de Novalès, vice-président du conseil de préfecture de l'Ariège, est nommé sous-préfet de Clermont (Oise).

PETITES NOUVELLES

Aix-la-Chapelle. — Un effroyable sinistre a jeté la consternation dans notre ville. Mardi, à 2 heures de l'après-midi, le feu a consummé entièrement la fabrique de drap rhénane; sept compagnies d'assurance participant aux pertes; cinquante ouvriers se trouvent sans travail et sans pain.

A quatre heures, l'incendie avait pris de telles proportions qu'il menaçait d'autres fabriques environnantes. Les pompiers d'Aix-la-Chapelle et de Butscheid, ainsi que la garnison, ont déployé assez d'efforts et d'énergie pour que le feu ait pu être finalement localisé.

Rome. — Une lettre de Bombay m'annonce l'arrivée dans cette ville, le 21 décembre, de don Carlos, à bord de la *Bérénice*, paquebot du Lloyd, sur lequel il avait quitté Trieste le 1^{er} décembre.

Il est descendu à l'hôtel du gouvernement en compagnie du duc de Mecklembourg-Schwerin, qui voyage incognito, comme prétendant espagnol.

Ils sont partis le 31 décembre pour l'intérieur de l'Inde.

— Depuis trois jours, le courrier de la France du Centre et du Nord n'est pas parvenu ici à cause de la neige qui couvre le Mont-Cenis.

La voie de Vintimille elle-même ne fonctionne pas régulièrement; même état sur la voie du Saint-Gothard.

Les télégrammes, lorsqu'ils arrivent, viennent par Vintimille, mais avec force retard, car les lignes sont encombrées.

Turin. — On a reçu de graves nouvelles de Chiamonte. Des maisons seraient ensevelies sous la neige et il y aurait de nombreuses victimes.

Le préfet de Turin se rend sur les lieux.

— Berlin. — On annonce de bonne source que les légataires du duc de Brunswick, c'est-à-dire le prince Alexandre de Hesse, la duchesse de Hamilton, la princesse de Hohenzollern, la duchesse

Max de Bavière, auraient l'intention d'attaquer le testament.

On ajoute que les tribunaux compétents ont déjà été saisis de ces réclamations.

On croit que c'est la cour suprême de l'empire qui statuera en dernier ressort sur cette affaire.

— Le maréchal de Manteuffel, qui est complètement rétabli de son indisposition, retournera demain à Strasbourg reprendre son poste.

Il a été reçu aujourd'hui en audience de congé par l'empereur et a eu après une longue entrevue avec M. de Bismarck.

— La situation actuelle ne permettant plus guère à la Russie d'intervenir efficacement en Europe, ses vues sont donc maintenant fixées sur l'Asie, qui lui fournira un champ d'action plus étendu.

D'un côté, elle s'étend au Nord-Est, où elle serre les côtes à l'empire chinois; de l'autre, elle avance de jour en jour vers l'Inde, où bientôt peut-être ses avant-postes se trouveront en face des grandes armées anglaises. C'est alors qu'une lutte terrible s'engagera, dans laquelle il n'est pas douteux pour tout le monde que l'Angleterre ne succombe tôt ou tard.

— Vienne. — Le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre deux projets de loi.

L'un de ces projets vise les mesures à prendre pour préserver les institutions et la société contre les tendances socialistes; l'autre projet est relatif aux moyens d'empêcher l'emploi criminel des matières explosives.

Le rattachement des colonies

Le décret rattachant les colonies au ministère du commerce paraîtra à l'officiel dans le courant de cette semaine.

Le départ de l'amiral Peyron peut être désormais considéré comme imminent. L'amiral Peyron étant résolu à ne pas signer le décret de rattachement, celui-ci sera contresigné par un des ministres, qui sera chargé de l'intérim au département de la marine.

M. Félix Faure, sous-secrétaire d'Etat, suivra M. l'amiral Peyron dans sa retraite. Ses fonctions sont d'ailleurs supprimées et il est inexact que M. Lanessan, député de Paris, doive lui succéder.

LA PETITE MOBILISATION

On annonce que le ministre de la guerre demandera à la Chambre, dès la rentrée, l'autorisation de mettre immédiatement en pratique ce qu'il a appelé la « petite mobilisation ».

Les bataillons du corps expéditionnaire du Tonkin, qu'ils appartiennent à l'armée continentale, à l'armée d'Afrique ou à l'infanterie de marine, seraient désormais complétés exclusivement par voie d'engagements volontaires, mais sans prime d'aucune sorte.

Dans chaque corps d'armée, on ferait choix d'un certain nombre de soldats, ayant

au moins un an de service, et qui demanderaient à servir au Tonkin. Ces soldats seraient ensuite remplacés, dans les régiments de l'armée continentale, par un nombre égal de jeunes gens pris dans les différentes catégories qui sont à la disposition du ministre de la guerre.

L'appel d'un certain nombre de ces jeunes gens constitue l'opération que M. le général Lewal a désignée, l'autre jour, sous le nom de « petite mobilisation. »

LE

TUNNEL TRANSPYRÉNÉEN

On annonce que la question du tunnel qui doit, à travers les Pyrénées, relier le réseau des chemins de fer français à celui des chemins de fer espagnols, est définitivement tranchée.

Les représentants des deux gouvernements français et espagnols se sont mis d'accord, et la commission internationale des ingénieurs s'est arrêtée à la construction simultanée des deux lignes de Saint-Girons à Lérda, par la Noguera Pallaresa et de la ligne de Canfranc.

Le traité porte que ces lignes devront être livrées à l'exploitation dans une période de dix années à partir de la ratification des conventions.

ETRANGER

ALLEMAGNE. — Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, et Beckmann, le correspondant de la *Gazette nationale*, et espion patenté de l'ambassade allemande, ont reçu l'ordre de faire à Paris des recherches en vue de découvrir si le meurtrier de M. Rumpff ne s'y est point réfugié.

FINLANDE. — La diète de Finlande a été officiellement ouverte hier, au nom de l'empereur, par le gouverneur général Ayden, qui a lu le discours du trône rédigé en russe. Un sénateur l'a ensuite traduit en suédois et en finois.

ALLEMAGNE. — On a arrêté à Bockenheim, cette après-midi, un ouvrier qui a tiré un coup de revolver sur un gendarme qui l'interrogeait.

Cet individu, qui n'était muni d'aucun papier, a été transféré à Mannheim. Il a donné sur sa personne des renseignements équivoques et a refusé de répondre avec précision. On a trouvé sur lui des cartouches et une assez forte somme d'argent.

EGYPTE. — Le *Daily-News* dit que les avis de Madagascar ne laissent guère espérer un arrangement prochain.

Un petit corps de volontaires, sous le commandement d'un officier américain, a réussi à forcer le blocus et à atteindre la capitale.

ESPAGNE. — Chambre des députés. — M. Canovas, répondant à M. La-

bra, député cubain, dit que le gouvernement espagnol s'est déclaré disposé à établir des ambassades partout où la réciprocité serait assurée.

Le gouvernement n'est pas en mesure de traiter la question de l'archipel de Soulou, parce que les négociations ne sont pas terminées. Il en est de même de la question de la conférence de Berlin. L'orateur dit que pour faire partie du concert européen, on ne doit pas le solliciter.

ANGLETERRE. — Le *Times* publie un nouvel et long article sur les contre-propositions françaises, qu'il déclare complètement incompatibles avec toute politique digne de l'Angleterre.

De son côté, le *Standard* publie un article rempli de vives attaques contre les contre-propositions françaises et blâmant l'action des puissances.

CHRONIQUE STEPHANOISE

Elections sénatoriales

Le citoyen Taravellier, conseiller général, vient d'adresser la lettre suivante à quelques citoyens :

Plusieurs de mes électeurs, désirant être renseignés sur les élections sénatoriales, m'ont prié de leur donner quelques explications sur la marche qui a été adoptée pour cette élection, qui intéresse notre département, et de leur dire en même temps quelle en est mon appréciation.

Je me fais un devoir de répondre immédiatement à leur demande.

Disons d'abord que les socialistes, tous partisans de la suppression du Sénat, considérant que cette Chambre est non seulement inutile, mais nuisible, n'ont pas cru, malgré leur nombre, devoir présenter de candidat.

Les opportunistes de notre conseil municipal ont pris en mains l'opération.

Pour le 4 janvier, ils ont convoqué en réunion les députés, sauf MM. Chavanne et Girodet; les conseillers généraux et d'arrondissement, tous, *excepté moi*.

Dans cette réunion, ils ont décidé de faire nommer, le 11 janvier suivant, dans chaque canton, par tous les électeurs, un comité départemental chargé d'arrêter le choix d'un candidat et la rédaction d'un programme.

Pour cette réunion, j'ai été gratifié d'une convocation et je leur ai fait l'honneur d'y assister.

Le bureau constitué, M. Duchamp propose qu'une réunion plénière ait lieu dans la huitaine; cette proposition, qui a été rejetée, était d'autant plus pratique et rationnelle que, dans tous les autres départements, elle a été adoptée, et que une ou plusieurs réunions ont eu lieu.

Je reprends la même proposition, en demandant que cette réunion générale ait lieu la veille de l'élection et que le comité départemental présentât au choix des électeurs trois candidats, qui seraient discutés dans cette réunion plénière en même temps que le programme.

FEUILLETON DE L'AVENIR (120)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite)

XI

COMMENT BRINDOIE DÉCOUVRIIT LE TRÉSOR ET DE L'USAGE QU'IL EN FIT.

Florestan n'en pouvait croire ses oreilles. Eperdu, fasciné, il plongeait ses regards dans les yeux de son hôte et ne le reconnaissait pas.

Brindoie semblait transfiguré. Ce n'était plus un petit bourgeois souriant, naïf et bonasse; il se montrait enfin ce qu'il était réellement : un rusé coquin à la piste d'une affaire excellente.

— Terminons en quatre mots, reprit-il. Quels seront mes honoires ?

— Je ne rêve donc pas ? balbutia le vicomte. C'est donc vrai ? C'est donc sérieux ? Vous seriez à même de faire venir

à moi les honneurs, la puissance...

— Et la fortune, ajouta Brindoie. Une fortune énorme.

Florestan enfonce ses doigts effarés parmi ses cheveux humides.

— Eh bien ! dit-il, réalisez un tel miracle, et de cette fortune, quelle qu'elle soit, je vous abandonnerai, moi, la moitié.

— Je ne veux pas vous prendre en traité, monsieur le vicomte. Il s'agit de plusieurs millions de florins.

M. de Morlac eut un éblouissement.

— N'importe, dit-il, nous partagerons, je ne m'en dédis pas.

Si maître de lui-même que fût Brindoie, il ne put s'empêcher de tressaillir.

— C'est une bénédiction que de travailler avec vous, mon gentilhomme ! s'écria-t-il. Mais vous engageriez-vous à ce partage... par un écrit !

— Si vous y tenez.

— J'y tiens de façon absolue.

— Préparez l'acte, alors.

— Et vous le signerez ?

— Des deux mains, pardieu !

— Vivat !... acclama Brindoie. Grand et généreux ! je vous avais jugé du premier coup, mon maître, et nous voici riches l'un et l'autre !

— Un instant ! fit le comte. Vous m'affirmez encore une fois que cette fortune m'appartient légitimement ?

— Je vous le prouverai, clair comme le jour.

— J'en ai donc été frustré ?

— Au berceau, oui, monseigneur.

— Par qui ?

— On vous le dira.

— Et, pour la reconquérir, vous n'emploieriez aucun moyen honteux et criminel ?

— Point ne nous sera besoin de ces moyens-là.

— Marché conclu, alors. Maintenant, ajouta le vicomte, parlez, au nom du ciel ! Débrouillez ce chaos qui m'entoure; apprenez-moi...

— Chut !... interrompit le vieillard.

Il venait d'entendre, au-dessous de lui, s'ouvrir et se refermer la porte de la rue. C'était l'heure, en effet, où Madeleine accomplissait sa visite secrète et matinale.

— On nous apporte nos provisions de bouche, dit l'aventurier. Levez-vous, monsieur le vicomte; nous reprendrons cet entretien en déjeunant.

Et il sortit, laissant M. de Morlac en proie à des sensations plus faciles à concevoir qu'à décrire.

De son côté, Brindoie se sentait transporté d'aise. Le succès couronnait ses efforts, la récompense promise dépassait ses espérances; telle était sa joie qu'elle avait communiqué à sa marche une allure vive et sautillante, peu en rapport avec ses soixante printemps.

Ce regain de jeunesse faillit lui coûter cher.

Il avait à descendre un escalier fort

étroit, fort raide et fort obscur, dont toutes les marches étaient en bois vermoulu, sauf la première marche d'en bas, laquelle était en pierre.

Or, à peine Brindoie eût-il descendu trois ou quatre degrés, qu'il fit un faux pas. Il perdit l'équilibre, fut précipité en avant, et se serait à coup sûr rompu les os, si, par un mouvement instinctif, il n'eût étendu les deux mains devant lui. Grâce à ce geste, il rencontra une sorte de tige métallique fixée à la muraille de droite. Il la saisit et s'y cramponna.

C'était une applique de fer rouillé, à trois branches, qui avait servi autrefois à maintenir les torches d'éclairage.

Tandis que Brindoie, suspendu par les deux bras, bénissait la Providence et se remettait d'aplomb sur ses jambes, il lui sembla que la torchère cédait peu à peu et s'abaissait sous lui.

Tout à coup il entendit un claquement sec, le bruit d'un ressort. En même temps, l'unique marche de pierre, placée au bas de l'escalier, pivota sur elle-même et démasqua une excavation.

— Par la sainte communion ! s'écria l'aventurier, c'est le trésor !... Qui diable se fût avisé de le chercher là ?

Il descendit à la hâte, se pencha sur la cavité et en tira un coffre garni de lames de cuivre. Puis il repoussa du pied la marche de pierre, qui revint à sa position normale.

Alors, soulevant le coffret :

A peine avais-je achevé, qu'un oh !... point d'orgue), fut poussé par tous les assistants.

On aurait cru que je venais de siffler devant un troupeau de...
Ma proposition, comme bien on pense, fut rejetée bien vite.

Les opportunistes avaient depuis longtemps arrêté le choix de la candidature et décidé qu'il n'y aurait ni réunion plénière, ni programme.

Ces réunions préparatoires étaient un emblème de franchise et d'honnêteté électorales, pour donner à croire aux électeurs que c'était bien eux qui faisaient leur choix.

Je désirais vivement une réunion plénière, pour pouvoir adresser quelques questions au candidat.

J'aurais été curieux et je le serais encore de connaître quels services a rendus, jusqu'à ce jour, le Sénat, qui nous coûte plus de 100 millions, soit près de 10 millions chaque année, à moins de compter pour des services, le rétablissement des crédits qu'avait supprimés la Chambre, sur les séminaires, sur l'ambassade au Vatican, sur les appointements non concordataires de l'archevêque de Paris, et de nous avoir conservé les princes prétendants, qui complotent si ouvertement contre la République.

A la veille du scrutin, les électeurs se trouvent en présence de deux candidats : Brossard, député opportuniste, Mulsant, réactionnaire.

Pourquoi M. Brossard abandonne-t-il un mandat qu'il tient du suffrage universel pour accepter un mandat du suffrage estroit ? C'est faire peu de cas du premier, aussi a-t-il voté contre lui dans la forme électorale du Sénat.

M. Brossard ne s'intéressant pas aux misères des travailleurs, a voté contre la proposition d'enquête de Clémenceau.

M. Brossard sénateur, votera les surtaxes du blé et du bétail, c'est-à-dire le renchérissement du pain et de la viande.

M. Brossard, en servile compère de Jules Ferry, votera les impôts projetés après les élections générales.

M. Brossard, dans son fauteuil, s'assurera sur le statu quo, et nous attendrons longtemps encore les réformes que nous espérons tous.

M. Mulsant agira dans un sens opposé ; il s'efforcera à faire reculer la République, jusqu'au jour où il la renversera en étranglant, de complicité avec les opportunistes.

Je crois que, faite de grives et de merles, beaucoup voteront pour Brossard, mais il faudra être bien courageux.

Je conviens qu'il faudrait être tout à fait idiot pour donner sa voix au réactionnaire Mulsant.

Je déclare à mes électeurs que, suppressionniste convaincu, je ne voterai ni pour l'un ni pour l'autre.

Je déposerai un bulletin blanc.

Régis TARAVELLIER,
Conseiller général.

Drame de la rue de la Comédie

Le permis de transport du corps de Marie Vagnair a été signé ce matin.

Le père de la malheureuse jeune fille est revenu hier soir à Saint Etienne, et il l'emmènera à Lyon par un des trains de l'après-midi.

Dernière Heure

9 h. — Des perquisition ont été opérées aujourd'hui dans les bureaux du *Cri du Peuple* et dans les domiciles particuliers de M. Jules Vallès et de plusieurs rédacteurs du *Cri du Peuple*; ces perquisitions ont été opérées par ordre du juge d'instruction, afin de rechercher l'article qui, suivant les résultats de l'instruction, serait la cause principale de l'agression des frères Ballèrich.

Les rédacteurs du *Cri du Peuple* ont protesté contre ces perquisitions comme attentatoires à la liberté de la presse.

10 h. — La *France* annonce que la santé de Victor Hugo est actuellement très mauvaise; le poète serait alité depuis trois jours.

Le *Soleil*, parlant du discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau à Rennes, dit que le scrutin de liste, tel que le comprend le ministre de l'intérieur, est simplement un moyen de fortifier la domination de l'opportunisme; mais le résultat pourrait bien être une déception complète pour les opportunistes.

11 h. — Les avis d'Abiante signalent un tremblement de terre à Peja et aux environs. Aucune victime.

Les secousses ont cessé presque complètement en Andalousie.

Le roi a visité hier Nerja et Torrox, puis il est revenu dans la soirée à Torre del Mar.

Minuit. — Samedi soir, on a tenté d'assassiner le président du Chili au moyen d'une machine infernale. La tentative a échoué.

— Les derniers avis assurent que la tranquillité est rétablie en Colombie.

1 heure. — Des avalanches de neige ont détruit quinze maisons et enseveli onze personnes dans la commune de Fraissinere, près de Suze; d'autres désastres sont signalés dans la province de Cuneo; à Frassinio, une trentaine de cadavres ont été extraits de la neige; il reste encore une quarantaine de personnes à sauver, mais on a peu d'espoir de les retrouver vivantes.

CONGRÈS DE NEUVILLE

Une commission d'initiative a été nommée, à l'Arbres'3, le 14 décembre dernier,

avec mandat d'organiser un congrès départemental républicain.

Cette commission a tenu une séance, dimanche 18 janvier, à l'effet d'arrêter définitivement la date du congrès et d'en préparer l'organisation.

Elle a décidé ce qui suit :

1° Le congrès se réunira à Neuville, le dimanche 17 mars 1885, à midi et demi;
2° Les procès-verbaux de nomination des délégués devront être envoyés avant le mardi 24 février, dernier délai, à M. Christophe, conseiller d'arrondissement et maire de Neuville-sur-Saône;

3° Chaque canton doit être représenté à raison de quatre délégués par mille électeurs ou fraction de mille.

Dans les cantons où il existe plusieurs comités républicains, les délégués devront être répartis en nombre égal entre chaque comité.

La commission d'initiative adresse un pressant appel aux républicains du département du Rhône; elle les engage à former au plus tôt des réunions cantonales et à désigner les délégués qui doivent prendre part aux délibérations du congrès.

La Sous-Commission de Correspondance.

A LA

PETITE MIONNE

47, Rue de la Barre

Modes, fournitures et arbustes pour salons. Chapeaux garnis pour Dames depuis 3 fr. 60. Seule maison vendant sérieusement au détail au même prix du gros.

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, 1

Coiffures laine à » 45 et » 65
— chenille soie . . . 2 75 et 3 75
Capelines et Bérêts, à . . » 95 et 1 45
Robes d'Enfants 3 50 et 7 50
Fichus laine, depuis » 50
Pèlerines, depuis 1 75

PÈLERINES ET FICHUS

JUPONS, BAS, GILETS DE CHASSE

Robes et Manteaux d'enfants

A TRAVERS LYON

Tombola de l'Union de la Presse

M. le préfet du Rhône vient de prendre un arrêté autorisant la tombola de l'Union de la Presse.

Voici les principales dispositions de cet arrêté :

Art. 1. — M. Fournier, secrétaire général de l'Union, rue Confort, 14, est autorisé à organiser une tombola d'objets mobiliers au capital de 50,000 francs, composée de 50,000 billets à un franc, dont le

produit sera destiné à l'œuvre des fourneaux de la presse.

Art. 3. — Les frais d'organisation de la tombola ne devront pas excéder 10 0/0 du capital.

Art. 4. — Les billets seront soumis à l'autorisation du préfet avant d'être émis et ne pourront être mis en vente qu'à Lyon.

Art. 5. — Le tirage de cette tombola sera ultérieurement fixé.

Art. 9. — Une commission de surveillance de sept membres sera chargée de suivre les opérations de la tombola et de dresser les procès-verbaux des séances.

Sont désignés pour en faire partie : MM. Jandin, Mallet, Pérut, Deville, Rosigneux, le docteur Rebatel et Joseph Gillet, négociant.

Nous recevons d'un groupe d'électeurs du troisième arrondissement une lettre par laquelle ils adhèrent à la candidature du citoyen Fouilloux, et ils ajoutent dans cette lettre, pleine de bon sens que la meilleure manière de tuer le Sénat serait de ne pas chercher et de ne pas trouver de candidats.

Cette idée, parfaite en théorie, nous paraît absurde en pratique.

Nous estimons qu'il y aura toujours trop de partisans du Sénat, soit à Lyon, soit dans les autres départements pour maintenir cette institution, nous pensons que l'extinction de la Chambre haute appartient entièrement aux électeurs qui, par leurs votes enverront des hommes destinés à voter sa suppression.

Mort subite. — Hier, vers midi, le nommé Louis Puthod, représentant de commerce, demeurant rue Saint-Jean, 13, a été trouvé mort dans son domicile.

Cette mort est attribuée à une maladie de cœur, dont Puthod souffrait depuis de longues années.

Accidents. — Dans la soirée d'hier, la nommée Barret, demeurant rue Constantine, 16, est tombée d'une crise nerveuse rue des Marronniers.

Relevée aussitôt par les témoins de cet accident, et après avoir reçu quelques soins à la pharmacie Larochette, cette femme a été reconduite à son domicile.

— Vers deux heures de l'après midi, un accident du même genre est arrivé rue Confort; le nommé David Monteux, domicilié quai de la Guillotière, 27, est également tombé sur la chaussée, frappé de paralysie.

Ce malheureux a été aussitôt conduit à l'Hôtel-Dieu.

Infanticide. — La nommée Joséphine Moachon, âgée de 27 ans, cuisinière chez un restaurateur de la rue Bugeaud, vient d'être arrêtée en vertu d'un arrêté décerné par le Procureur de la République.

Cette fille, qui était accusée d'être l'auteur d'un double infanticide commis rue Fénelon, a avoué son crime.

Elle a été immédiatement écrouée à la prison St-Joseph.

— Diantre !... il est lourd ! dit-il avec un rire joyeux.

— Vous m'épargnez bien des recherches, fit une voix auprès de lui Merci, monsieur Brindoie.

Et le coffret, lestement enlevé des mains du vieillard, passa entre celles de Madeleine, qui, debout dans la demi-obscurité du corridor, avait assisté au faux pas de Brindoie et à sa trouvaille.

L'aventurier se mordit la lèvre jusqu'au sang. Tout entier à la joie de sa découverte, il avait oublié la présence de la jeune fille. Il la suivit dans la salle basse, décontenancé, furieux et fort peu disposé, du reste, à renoncer au trésor.

— Madeleine posa le coffret sur une table; puis, sans s'émouvoir autrement de l'aventure, elle entama aussitôt un autre sujet de conversation.

— Il paraît, commença-t-elle, que votre malade va tout à fait bien maintenant, Brindoie ?... Je l'ai entrevu hier au soir, et lui ai trouvé, ma foi, fort bon visage.

— Vous l'avez entrevu ? répéta Brindoie d'un ton distrait, et les yeux amoureusement attachés sur la cassette. Où donc cela ?

— A cette fenêtre que... je vous avais priée de condamner.

— En effet, répliqua froidement l'aventurier. Il s'est amusé, ces jours-ci, à en déclouer les volets et je l'ai laissé faire, ne devinant pas trop quel inconvénient il en pourrait résulter.

— Un inconvénient fort grave, insista Madeleine. La comtesse de Thun sait que cette maison m'appartient, mais elle ignore que j'y ai recueilli un inconnu. Qu'eût-elle pensé en voyant chez moi un jeune homme ?

Brindoie eut un sourire indéfinissable.

— Elle eût pensé que l'extrême ressemblance de ce cavalier avec le comte Godfrey, son noble époux, vous a peut-être intéressé en sa faveur.

— Madeleine tressaillit.

— Ah ! dit-elle, vous avez remarqué...

— Oui, ricana Brindoie. Et vous ?

— Quoi qu'il en soit, reprit-elle en rougissant, la santé de M. de Morlac est rétablie, et son séjour ici ne doit pas se prolonger davantage.

— Alors, il faut que je le congédie ?

— Aujourd'hui même.

— La tâche est délicate.

— Vous prétexterez pour vous-même un départ subit, un voyage dicté par quelque motif impérieux. Le vicomte ne s'obstinera pas, je présume, à demeurer dans une maison vide.

— Ainsi, vous me rendez la liberté ?

— Oui, monsieur Brindoie. Accptez cette bourse; elle renferme le double du salaire que vous avez demandé. C'est encore trop peu, j'en conviens, pour rémunérer dignement vos services; mais je suis pauvre...

— Pauvre ! dit Brindoie en empochant la bourse. Cela vous plaît à dire. Et ceci,

le comptez-vous pour rien ?

Il montrait du doigt le coffret.

— Ceci, objecta gravement Madeleine, est un dépôt qui m'a été confié, et dont je n'ai pas le droit de distraire une parcelle.

— Bah ! vous ne saviez même pas où il était caché ce dépôt.

— Il est vrai. Mais je connaissais du moins son existence.

Parmi les clefs suspendues à sa ceinture, la jeune fille en choisit une, fort petite et de forme singulière.

— Vous voyez, dit-elle, en l'adaptant à la serrure du coffret qu'elle ouvrit. Et, continua-t-elle, je pourrais, avant même d'avoir vérifié la somme, énoncer à combien elle se monte.

— Hé ! pardieu ! fit le vieillard, elle se monte à trois mille écus d'or, je le sais aussi bien que vous !

— Vous le savez !

— Approximativement, du moins. En fait d'argent, j'ai le coup d'œil assez juste.

— Madeleine ressentit une vague inquiétude. Elle ne reconnaissait plus son Brindoie, cet instrument passif si taciturne, si humble, si peu questionneur; elle ne comprenait rien à son brusque changement de ton et d'allures.

La voix de l'aventurier, de mielleuse qu'elle avait été d'abord, était peu à peu devenue ironique. Tout à coup, elle se fit sèche et cassante.

— Ah ! ça ! quelle sera ma part, là-dedans ?

— Vous dites ?... interrogea-t-elle étonnée.

— Je dis que, quiconque trouve un trésor a droit à en toucher une portion, sinon le tout.

— Quand ce trésor n'est la propriété de personne, c'est possible, répliqua la jeune fille. Mais pour celui-ci, je dois la restituer intact...

— A qui ?

— Madeleine garda le silence.

— Au gentilhomme de là-haut. N'est-ce pas ? reprit Brindoie en haussant les épaules. Vous vous imaginez qu'une fois son escarcelle garnie, il s'en retournera au pays de France et qu'on n'entendra plus jamais parler de lui... Pauvre folle ! Comme si votre main d'enfant pouvait modifier les arrêts de la destinée !

Dès les premiers mots de Brindoie, Madeleine s'était dressée pâle et stupéfaite.

— Oh !... balbutia-t-elle, je rêve... il est impossible... que cet homme sache... ce que moi seule...

— Erreur, ma chère belle. Nous sommes deux à le savoir. Ma science date même de beaucoup plus loin que la vôtre, puisqu'elle remonte à la nuit du 1er mars 1816, il y a de cela trente ans bien sonnés; vous ne songiez pas encore à venir au monde, vertueuse amie !

— Madeleine passa sur son front ses mains tremblantes.

(A suivre).

Hôtel-Dieu. — Jean Leroy, voiturier chez M. Revol, négociant, rue de Chartres, 153, s'est fracturé le poignet droit en déchargeant une voiture de charbons.

Après avoir reçu les premiers soins, ce malheureux a été porté à l'Hôtel-Dieu.

— On a également conduit à l'Hôtel-Dieu le nommé Ernest Bertrand, âgé de 29 ans, demeurant rue Vaudrey, 7, qui s'était broyé deux doigts de la main droite en encaçant un baril de vin.

Vol. — Dans la soirée d'hier, des voleurs se sont introduits dans la chambre du sieur Chaize, cafetier au hameau du Sabotin, commune de Thizy, et ont volé une somme de 230 francs, qui se trouvait dans une armoire.

Ces malfaiteurs sont partis, en passant par une lucarne donnant sur le toit de la maison.

— La nuit dernière, pendant que la femme Monvaise, propriétaire à la Chasagne, se trouvait chez une voisine, des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide d'escalade et effraction, dans son domicile, et lui ont volé une montre en or et un titre de rente de mille francs.

Contrebande. — Hier, à huit heures du soir, les employés d'octroi à la barrière de la Croix-Rousse, ont mis en état d'arrestation le nommé Joseph Pautin, demeurant rue des Gloriettes.

Cet individu, qui cherchait à passer de l'alcool en fraude, a été écroué pour ce délit.

Objets trouvés. — Hier, dans la journée, le jeune Gallione, âgé de 7 ans, demeurant chez ses parents, rue Tête-d'Or, 50, a trouvé sur le cours Vitton un portemonnaie contenant deux reconnaissances du Mont-de-piété, qu'il tient à la disposition du propriétaire.

A Remettre pour cause de maladie

LE PROGRÈS DE L'AIN
Journal démocratique quotidien, et une imprimerie, à Bourg (Ain). S'y adresser.

Tribune libre

Grande cavalcade de Bienfaisance

Les membres de la commission d'initiative ainsi que les membres des sous-commissions d'arrondissements, sont convoqués en séance urgente le jeudi 22 janvier à 8 heures précises dans la salle de la Brasserie des chemins de fer, 99, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les personnes signataires des listes d'adhésions sont priées de vouloir bien honorer de leur présence cette séance.

ORDRE DU JOUR :
Concentration des listes d'adhésion et fixation du jour d'une réunion publique.
Projets à y représenter.

Ouvriers en voitures. — Le syndicat mutuel des ouvriers en voitures de Lyon et la

banlieue prie toute la Société d'assister à une réunion privée qui aura lieu le dimanche 25 janvier, à midi et demi, chez Peysson, café du Jura, rue Tupin, 25.

ORDRE DU JOUR :
Renouvellement du bureau.
Rendement des comptes de la Société.
Cotisations.
On reçoit les adhérents.

Commission syndicale de répartition.
— Les corporations et les citoyens détenteurs de listes de souscriptions sont priés de les faire parvenir au secrétariat de la Commission, rue Voltaire, 41, au premier.
Le Secrétaire : Denonfoux.

Avis. — La Chambre syndicale des chaudronniers fer et similaires invite la corporation à une réunion générale, qui aura lieu à son nouveau local, rue Grébois, 88, au 2^e, fixée au dimanche 25 janvier, à deux heures.
Le Secrétaire.

Alliance des républicains socialistes.
— Les délégués des six arrondissements sont convoqués en réunion privée, jeudi 22 janvier, à huit heures et demie très précises, dans les bureaux de l'Avenir, rue Quatre-Chapeaux, 11.
Urgent.
A. A.

Libre Pensée, groupe des admirateurs de Raspail. — Réunion jeudi 22 courant, à sept heures et demie du soir, au siège social, rue Rabelais, 34.

Tous les citoyens et citoyennes qui désirent en faire partie, sans distinction de nationalité, sont priés de s'adresser chez les citoyens :

Mayot, avenue de Saxe, 170.
Brulehaut, rue Rabelais, 19.
Guerret, rue Vendôme, 177.
Reynaud, avenue de Saxe, 158.

Union sociale de la Croix-Rousse. — Le Cercle a entendu, dans sa dernière réunion, présidée par le citoyen Ferrand, le rapport sur sa situation financière.

Cette situation est très satisfaisante. Le rapporteur, le citoyen Guers, a été vivement applaudi.

Des renseignements intéressants sont ensuite donnés sur trois Sociétés coopératives dont la plupart des membres du Cercle sont administrateurs ou fondateurs.

Ces Sociétés sont très prospères et doivent servir d'encouragement aux travailleurs, car ce n'est que de l'association, sous toutes ses formes, d'où peut sortir leur affranchissement de l'exploitation capitaliste.

Le Cercle de l'Union sociale décide que l'excédant de ses recettes sera consacré à la première mise de fonds des sociétés coopératives qui se formeront.

L'assemblée fixe ensuite son ordre du jour pour samedi 24 janvier.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :
« Discussion et délibération sur l'appel à la démocratie du Rhône fait par le Comité central des bourgeois radicaux de Lyon.

Le Secrétaire : Corréard.

Union électorale des Travailleurs socialistes. — La commission des vingt-un nommée à Vaise et à Saint-Just est convoquée pour le vendredi 21 courant, à 8 heures du soir, chez Besson, restaurateur, rue St-Pierre-de-Vaise.

ORDRE DU JOUR :
Organisation de l'arrondissement.
Nota. — La présence de tous les membres est indispensable.

La commission exécutive est convoquée d'urgence pour mercredi 21 janvier, à huit heures, au local habituel.

La commission du 4^e arrondissement est convoquée pour jeudi 22 janvier, chez Chappuis, boulevard de la Croix-Rousse, à huit heures du soir.

La Commission du 5^e arrondissement est convoquée pour jeudi 22 janvier, à huit heures, chez le citoyen Paret, rue de la Fronde.

La commission du 2^e arrondissement est convoquée pour vendredi 23 janvier, à huit heures, chez Charlemagne, 3.

Le secrétaire : A. MARET.

Fédération des chambres syndicales lyonnaises. — Réunion générale des délégués, vendredi 23 janvier, à huit heures.

Vu l'importance de cette réunion on est prié de ne pas manquer.

Le secrétaire, A. Guétat.

Conscrits du 6^e Arrondissement. — Dans la réunion du dimanche 18 courant, les quarante conscrits présents ont adopté la résolution suivante :

Une réunion sera tenue jeudi 22 courant, à 8 h. 1/2, café des Amis, 121, rue Duguesclin, afin de définir le nombre des adhérents au banquet adopté précédemment. Nous invitons tous les conscrits du 6^e arrondissement à venir se joindre à nous afin d'être le plus grand nombre possible.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
dite Association ménagère de chauffage du centre de Lyon, siège social : rue des Deux-Cousins, 5 (Quartier Saint-Jean).

Dans sa dernière assemblée générale, la société coopérative de chauffage, dont le nombre des adhérents s'élève à 290, a entendu le rapport détaillé relatif à son organisation et à ses opérations.

Ce rapport, approuvé à l'unanimité par l'assemblée qui en a voté l'impression, montre l'avantage immense qu'ont les travailleurs à se grouper pour s'affranchir des sommes énormes prélevées sur leur consommation par les intermédiaires. Il les engage à se joindre au nombre des adhérents de la société, car plus le nombre sera considérable plus les bénéfices et les avantages augmenteront, surtout au point de vue de la bonne qualité des combustibles.

Ce rapport se termine par de chaleureux remerciements à la presse qui a prêté son bienveillant et dévoué concours à la jeune société coopérative de chauffage.

Nous rappelons aux sociétaires que, d'après une récente décision du conseil d'administration, le combustible devra toujours être de premier choix, et qu'ils peuvent déposer les bons de commande dans les boîtes ci-après, dont la levée se fait régulièrement tous les soirs à six heures.

Quai St-Vincent, 39.
Rue Bouteille, 29.
Rue Désirée, 5.
Rue Mercière, 4.
Passage de l'Argue, 69, escalier K.
Rue de la Charité, 23.
Quai Pierre-Scize, 65.
Place Gerson, 3.
Place du Petit-Colle, 2, et au siège social.

Pour le Conseil d'administration :
A. ANGLADE.

LE PILORI
Journal démocratique socialiste

Paraissant tous les samedis
LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

Avis Nous engageons les malades atteints de maladies de peau : dartres, exéma, boutons, rougeurs, démangeaisons, vices et altérations du sang, à lire attentivement la lettre suivante, que nous publions dans leur intérêt :

« Monsieur Bertrand aîné, à Lyon,
« A la suite d'un refroidissement, il m'était sorti une quantité considérable de boutons à la tête, au cou, au visage et aux mains, ce qui me procurait une démangeaison insupportable. Aucun médicament n'avait pu me guérir. — Plusieurs personnes m'ayant conseillé l'usage de votre Sirop de Bochet iodé et de votre Baume anti-dartreux de BERTRAND aîné, j'ai le plaisir de vous annoncer mon entière guérison, après un traitement de trois semaines. A titre de reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

« Mme BUISSET,
« pâtissier, 165, avenue de Saxe, à Lyon. »
NOTA. — Exiger sur chaque produit la signature BERTRAND aîné, car il existe des imitations. Notice gratis. — Sirop Fl. 2fr. 50c. et 5 fr. Baume 2 fr. 50c. en sus, S'ad. ph. BERTRAND aîné, Hantzler, succ., 21, place Bellecour, Lyon.

Bourse de Lyon			
Obligations		Actions	
Ville de Lyon 1886	98	Gas de Lyon	1097 50
Communales 1879	458	Terre-Noire	145
Ville de Paris 1869	4-8	Fond. de l'Herme	340
1871	395	Crenat	1327 50
de Marseille	374 75	Acier Marine	»
1877	369 50	Franchise-Comté	127
1893	450	Loire	218
1898	360	Montcambert	957 50
1903	376 50	Saint-Etienne	»
1908	377	Rive-de-Gier	»
1913	373 50	Acie. St-Etienne	278
1918	373 50	Société Lyonnaise	»
1923	308 25	Cred. financ. et ind.	»
1928	311	Forces lyonn.	»
1933	321 59	Société Stéphanoise	»
1938	362 75	Rue de Lyon	»
1943	344	Comp. des Eaux	1400
1948	304	Dombes Sud-Est	»
1953	277	Croix-Rousse	»
1958	»	Bataillon-maitres	»
1963	308	Tramways	560

Bourse de Paris			
3 0/0 français	79 5	web. esp. jeun	147
3 0/0 amortissable	81 81	Foncière lyon.	79 30
3 0/0 nouveau	»	Banque ottomane	598
4 1/2 0/0 (1888)	168 97	Banque autrichienne	167
5 0/0 italien	97 49	Banque hongroise	315
5 0/0 espagn. ext.	59 96	Lyon	1252
5 0/0 turc	»	Autrichien	»
6 0/0 (1877)	828	Lombard	815
Banque de France	»	Saragossa	398
Credit foncier	1321	Nord-Espagne	543
Credit mobilier	»	Suez	1957
Credit lyonnais	543	Conseil. à Londres	99 80

LE GÉRANT, L.-B.-A. PAGÈS
Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 7

Pâte Phosphorée

LARDET
SIGNOUD Pharmac.

Successeur
place des Jacobins, 1,
Lyon.

Cette Pâte détruit
rapidement

Cafards, Rats

Se débarrasser des imitations. Pât. 1 fr.; demi-pât. 50 cent.

Expédition franco par
celle postal de trois
pât. contre mandat-
poste de 3 fr.

MODES

Mme CLEMENT

87, Grande-Côte, 87
LYON

Mme MORLETTE

SOMNAMBULE

Consultations de 10 h.
à 4 h., rue Hippolyte-
landrin, 13.

L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon

L. VELLERUT, DIRECTEUR

MERCERIE Brotteaux, affaire rare, occ. à

saisir, pressé, loc. 600 fr., s. loc.

220, beau log., prix 600 fr.

ÉPICERIE Comptoir, Terreaux, dép. forcé,

g. log., loc. 600 f., rec. 40 f. p. j.,
prix 700 fr., occ.

CAFÉ-BILLARD plus salon de Coiffure,

Vaise, bénéfices assurés,
b. log., loc. 1050 fr., prix 3500 fr.

A VENDRE

Quartier ouvrier

COMPTOIR

Prix : 1.000 Francs

AVEC FACILITÉS DE PAIEMENT

S'adresser au journal en formation

L'ECHO de LYON

Transféré : 4, rue Mercière, au 2^e

Le seul irritant jamais. — Depuis 20 années

LE TOPIQUE FRANÇAIS

GUÉRIT INFAILLIBLEMENT ET RAPIDEMENT.

Bronchites
Irritations de poitrine
Oppressions
Maux de gorge
Pleurésies
Fluxions de poitrine
Points de côtés

Douleurs
Rhumatismes articulaires
Névralgies
Maladie du cœur
Sciaticques
Maladies du cerveau
Maux de reins

PRIX : de 50 cent. à 2 fr., dans les principales pharmacies.

— La grandeur varie selon l'endroit où il doit s'appliquer.

Envoi franco contre timbres ou mandats adressés à M. CORNET, pharmacien, dépositaire, rue Octavio-Mey, LYON.

Exiges bien le nom : Topique Français.

CHAPELLERIE PRADI Chapeaux feutre haute

nouveau, premier choix, - 40 0/0 de rabais. — Nouvel arrivage de 3 60

dernier genre, pour hommes, dames et enfants.

Grand choix de coiffure de voyage en tous genres
20, Quai Saint-Antoine, 20

M. Lamalle a vendu à M. Carobourg le
fonds de Comptoir-porte-pôt qu'il exploitait à
Lyon, rue Mazenod, 10.

Adresser les réclamations à M. Rignol, rue
des Passants, 10, dans les dix jours, sous peine
de forclusion.

LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin.

LYON — PRÈS LA RUE D'ALGERIE — LYON

Grand arrivage de papiers peints à des prix
exceptionnels de bon marché.

CHAPELLERIE

RIVIER SCEURS

Rue Centrale, 43 et r. de l'Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de
Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et
de Casquettes de toutes formes et à tous prix.

Bonnets grecs et articles fantaisie en tous
genres. — RAYON SPÉCIAL pour Dames
et Fillettes.

Grand arrivage de Chapeaux
feutre toutes formes, des
meilleurs fabricants de France.

Prix unique. . . 3 f. 60

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal